

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 13 février 2024  
N°DC-2024-07

Conseillers en exercice : 19	Présents : 17	Votants : 19
------------------------------	---------------	--------------

**Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Chercheurs d'Images » de Grand-Champ dans le cadre du projet « Curieux de Nature »**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi treize février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux et ont été affichés à la porte de la mairie le jeudi huit février deux mille vingt-quatre.

**PRESENTS** : M. Freddy JAHIER, M. Jean-Pierre LE GAL, Mme Marie-Bernard BROUDIC, M. Gilles DRÉANO, M. Daniel DURAND, Mme Sylvaine LE GALLO, M. Christian BARBIER, Mme Marie-Laure GAIN, M. Franck JOSSO, M. Thierry QUERO, Mme Nathalie DUMONT, Mme Isabelle TAINGUY, Mme Carole MIANNEY, Mme Sandrine OLLIC, M. Sébastien CHENAIS, Mme Christine DUBIEZ DA ROCHA, M. Sébastien BOURDAIS

**ABSENTS EXCUSES** :

**POUVOIRS** : Mme Laurence MORVAN donne pouvoir à M. Jean-Pierre LE GAL ; M. Fabien LORIC donne pouvoir à M. Thierry QUERO

Secrétaire de séance : Mme Isabelle TAINGUY

La commune de Colpo a été sollicitée par l'association « Chercheurs d'Images » par l'intermédiaire de son 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Jean-Pierre Le Gal.

Cette association compte 36 photographes amateurs venant de Grand-Champ et des communes environnantes. 4 adhérents sont habitants de la commune de Colpo.

De par ses statuts et ses activités, l'association « Chercheurs d'Images » propose une offre culturelle riche dans le domaine de la photo et par le biais des expositions dans les médiathèques en 2023.

Pour 2024, le projet de l'association est de publier un livre de photos intitulé : « Curieux de Nature ». En effet, 300 livres seront mis à la vente au prix de 20€. C'est la raison pour laquelle l'association sollicite une aide de 1€ par livre édité soit 300€.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :**

- **AUTORISE** l'octroi d'une aide à l'association « Chercheurs d'Images » de Grand-Champ, sous la forme d'une subvention exceptionnelle, d'un montant de 300€ correspondant à la mise en vente de 300 livres, soit 1€ par livre édité.
- **PRECISE** que les crédits seront ouverts à l'exercice 2024 compte 65648.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

